



Observation des déchets et du recyclage du BTP en Bretagne Actualisation de données pour 2015

Dans le cadre de l'élaboration et du suivi des Plans départementaux de prévention et de gestion des déchets du BTP, la Cellule Economique de Bretagne a réalisé en 2014 un travail d'observation des déchets et du recyclage du BTP dans les quatre départements bretons. Ces études ont notamment permis d'estimer la quantité de déchets générés par les entreprises de BTP en 2012, par département et catégorie de déchets.

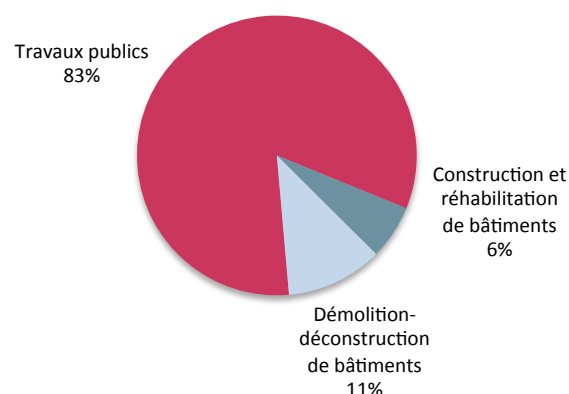
En réponse à la demande formulée par le groupe de travail « Déchets du BTP » du Plan régional de prévention et de gestion des déchets, la Cellule Economique de Bretagne a actualisé, en 2017, le gisement de déchets BTP pour l'année 2015 en le mettant en parallèle avec les quantités accueillies sur les installations de prise en charge de ces déchets.

Le gisement de déchets du BTP en 2015

- Environ **9,1 millions de tonnes** de déchets et matériaux générés sur les chantiers Bâtiment et Travaux publics en Bretagne en 2015
- **83 % générés par les entreprises de Travaux publics**, soit environ 7,5 millions de tonnes
- **17 % générés par les entreprises de Bâtiment**, soit près de 1,6 million de tonnes dont 1 million issu de chantiers de démolition

Les déchets et matériaux générés par les entreprises de BTP (gisement) en Bretagne en 2015

9,1 millions de tonnes de déchets et matériaux générés (avant réemploi)



Répartition par activité :	Quantité (milliers de tonnes)	%
Déchets de chantier Travaux publics	7 515	82,6 %
Déchets de chantier construction et réhabilitation de bâtiments	572	6,3 %
Déchets de chantier démolition-déconstruction de bâtiments	1 016	11,2 %
TOTAL BTP	9 103	100,0 %

source : estimation Cellule Economique de Bretagne



La production régionale de déchets issus de chantiers BTP en 2015 a **diminué de 3 %** par rapport à la situation enregistrée en 2012*. **Cette évolution est liée à la baisse d'activité survenue au cours de cette période, plus marquée dans le secteur du Bâtiment que dans celui des Travaux publics.**

32 % du gisement régional de déchets de chantier BTP ont été produits en Ile-et-Vilaine, 26 % dans le Finistère, 24 % dans le Morbihan et 18 % dans les Côtes d'Armor.

En moyenne, 94 % des déchets et matériaux provenant des chantiers sont des inertes ; les terres et matériaux meubles non pollués représentent la plus grosse part des volumes générés. Près de 6 % sont des déchets non inertes non dangereux, principalement générés sur les chantiers de Bâtiment. Moins de 1 % sont dangereux ; en grande majorité il s'agit d'amiante lié.

Parmi les chantiers importants réalisés en 2015, on notera en particulier les travaux de déviation de Locminé dans le Morbihan (avec réutilisation des matériaux in situ) et les travaux de construction de la ligne B du métro de Rennes qui ont permis de maintenir un niveau de gisement quasi-équivalent à 2012 dans le Morbihan et en Ile-et-Vilaine, alors qu'il diminue dans les Côtes d'Armor et le Finistère

Le champ d'observation porte sur les trois catégories de déchets et matériaux suivantes :



- les déchets et matériaux inertes (qui ne subissent aucune modification physique, chimique ou biologique importante) regroupant les terres et matériaux meubles non pollués, les graves et matériaux rocheux, les déchets d'enrobés sans goudron (fraisat, plaques et croûtes), le béton (armé et sans ferraille), les briques, tuiles et céramiques ainsi que les mélanges de déchets inertes ;



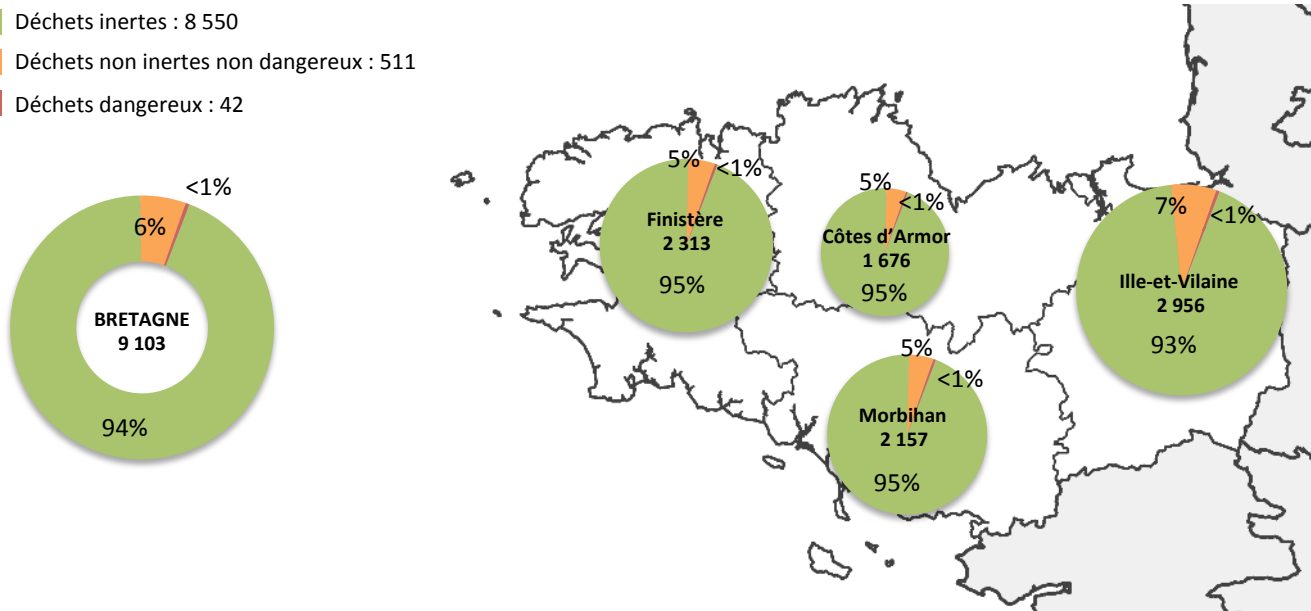
- les déchets non inertes non dangereux regroupant les métaux, le plâtre (enduits sur support inerte, plaques et carreaux), les emballages (bois, plastique, métal, carton), les plastiques, les vitrages et fenêtres, le bois brut ou faiblement adjuvanté, les déchets végétaux ainsi que les mélanges de déchets non inertes non dangereux avec majorité ou minorité de déchets inertes ;



- les déchets dangereux (contenant des éléments toxiques ou dangereux) regroupant les terres et matériaux meubles pollués, les enrobés et produits contenant du goudron, l'amiante friable et l'amiante lié, le bois traité, les batteries, les filtres à huile, bombes aérosol, chiffons souillés, cartouches, les peintures, vernis, solvants, adjuvants divers ou tout autre produit chimique.

Les déchets issus de chantiers BTP par département et catégorie de déchets en 2015 (en milliers de tonnes)

- Déchets inertes : 8 550
- Déchets non inertes non dangereux : 511
- Déchets dangereux : 42



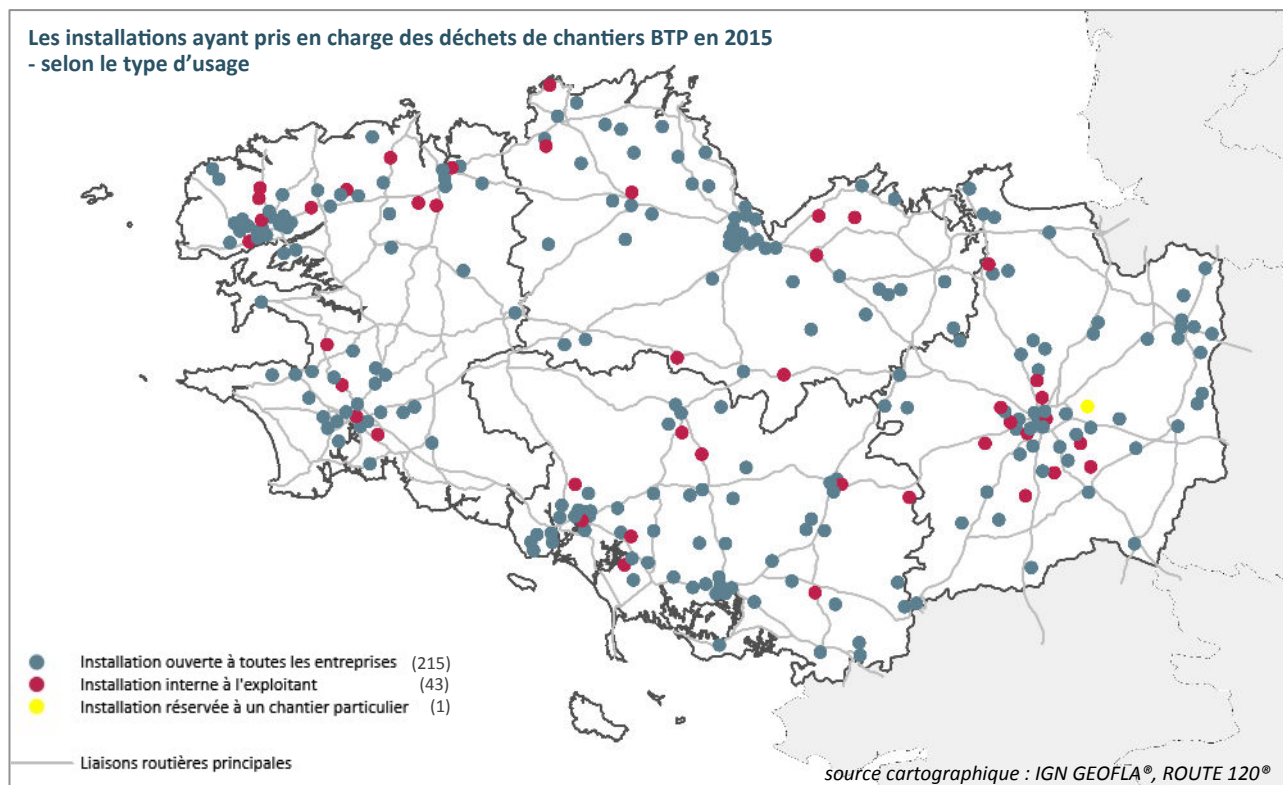
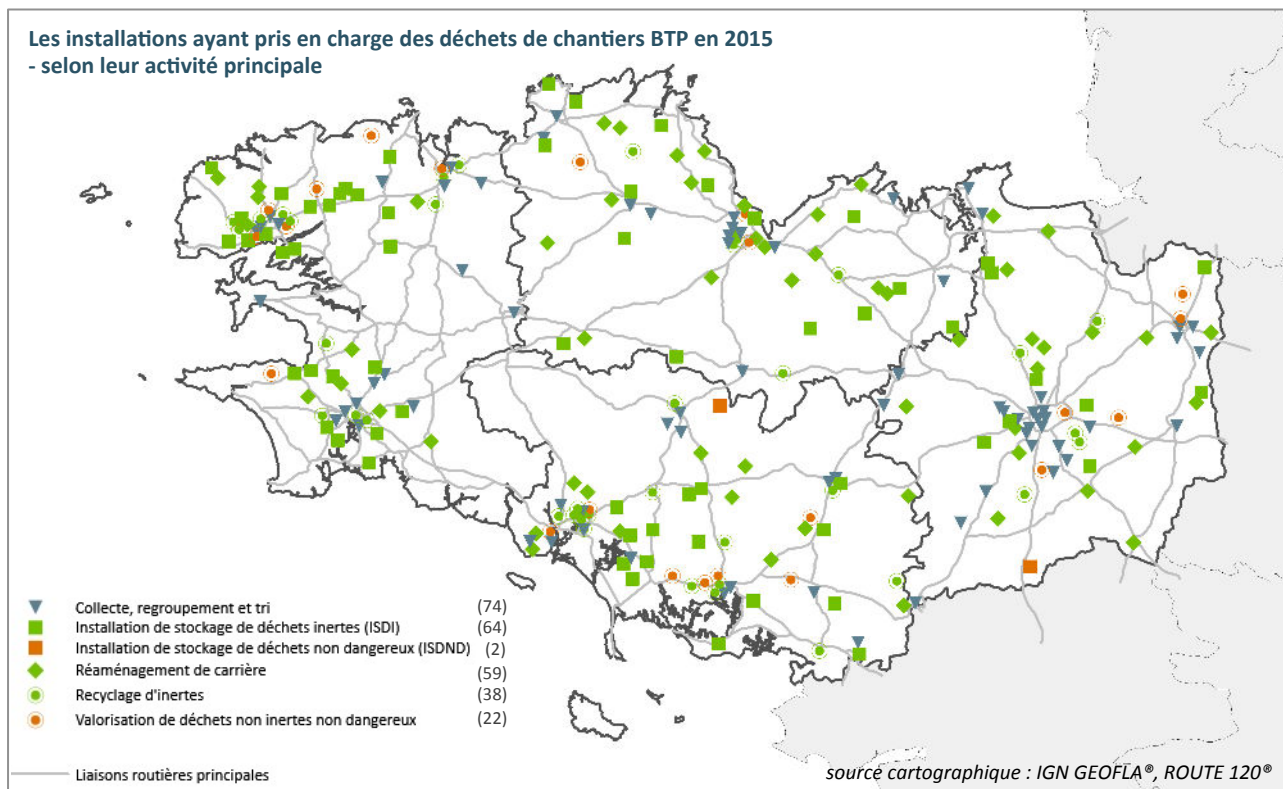
source cartographique : IGN GEOFLA®

sources : estimation Cellule Economique de Bretagne, Observatoire de la Commande Publique BTP en Bretagne, Cellule Economique de Bretagne
*cf. Observation des déchets et du recyclage du BTP en Bretagne - synthèse d'étude, Cellule Economique de Bretagne, mars 2014



Le traitement des déchets du BTP en Bretagne

259 installations ayant reçu des déchets du BTP en 2015 ont été identifiées en Bretagne (hors déchèteries de collectivités locales et installations de traitement des ordures ménagères).



source : Cellule Economique de Bretagne, enquête auprès des installations de prise en charge de déchets et matériaux du BTP, septembre-novembre 2017



Comme en 2012, ces sites sont le plus souvent situés sur et autour des grandes agglomérations et à proximité des principaux axes routiers, là où se concentre également l'activité.

En revanche, en raison de la baisse d'activité observée par rapport à 2012, le rayon de récupération des déchets a augmenté et atteint les 57 kilomètres en 2015 (contre 46 km en 2012).

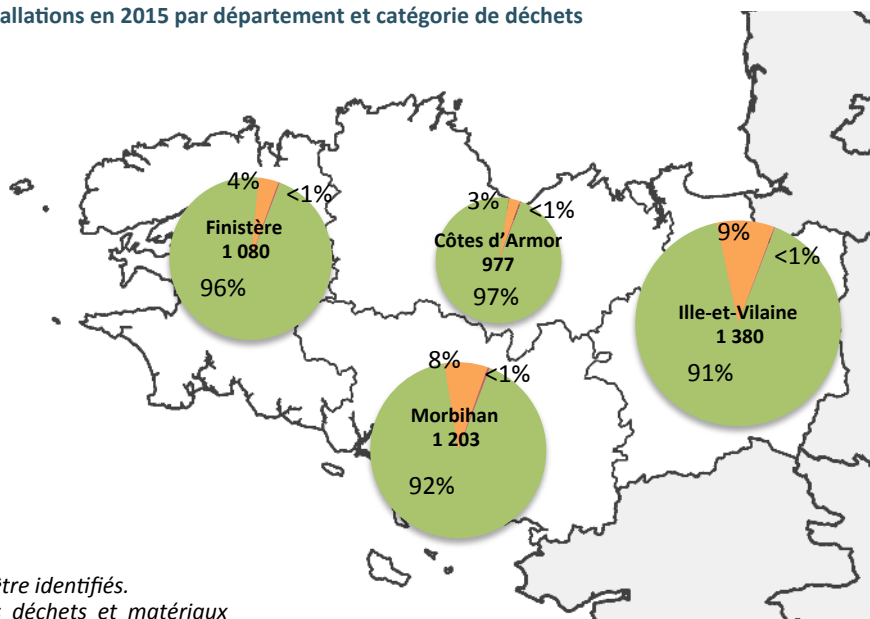
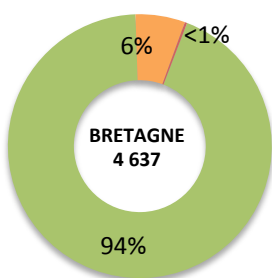
Autant d'installations qu'en 2012 sont donc recensées mais elles sont moins nombreuses à avoir comme activité principale le stockage définitif. On observe davantage de sites de transit, avec le plus souvent un tri des déchets avant réorientation vers un autre site.

Les installations de recyclage ou valorisation sont moins nombreuses mais la part des **déchets et matériaux inertes recyclés** est passée de **13 % en 2012 à 17 % en 2015**. De même, la **valorisation matière des déchets non inertes non dangereux** est passée de **16 % en 2012 à 18 % en 2015**.

Environ 17 % des sites sont réservées aux seuls déchets de leur exploitant (soit 43 installations, contre 56 en 2012).

Les déchets de chantiers BTP entrés sur les installations en 2015 par département et catégorie de déchets (en milliers de tonnes)

- Déchets inertes : 4 341
- Déchets non inertes non dangereux : 282
- Déchets dangereux : 13



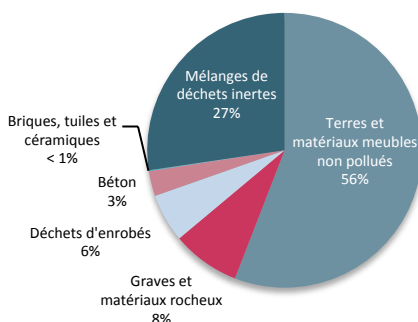
NB : les flux interdépartementaux n'ont pas pu être identifiés. En 2012, les plus importants concernaient les déchets et matériaux inertes entre les Côtes d'Armor et l'Ille-et-Vilaine.

source cartographique : IGN GEOFLA®

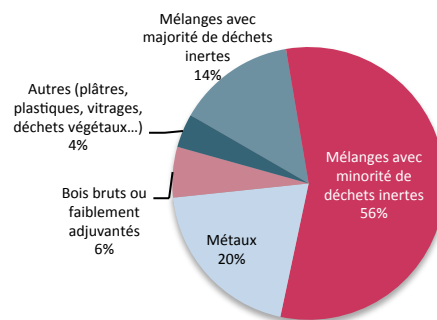
La baisse des volumes entrés sur les installations bretonnes par rapport à 2012 est un peu moins importante que la baisse du gisement (-2 %). Ainsi, plus de 4,6 millions de tonnes de déchets et matériaux ont été accueillis sur les installations régionales en 2015.

S'agissant des déchets et matériaux inertes, les terres et matériaux meubles non pollués représentent les plus gros volumes traités, devant les mélanges d'inertes. Pour ce qui est des déchets non inertes non dangereux, les mélanges représentent les quantités traitées les plus importantes, loin devant les métaux. L'amiante lié est quant à lui le déchet dangereux le plus fréquemment reçu en installation.

Les déchets de chantiers BTP entrés sur les installations bretonnes en 2015 - déchets inertes



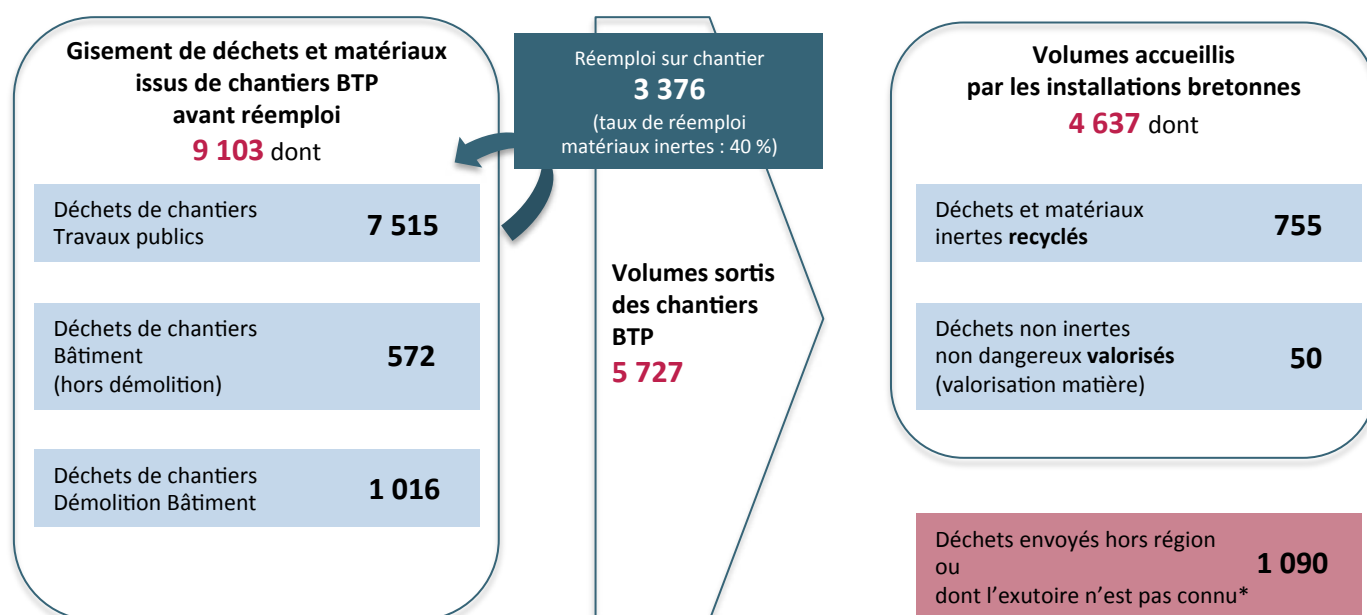
- déchets non inertes non dangereux



source : Cellule Economique de Bretagne, enquête auprès des installations de prise en charge de déchets et matériaux du BTP, septembre-novembre 2017



Les flux de déchets et matériaux du BTP en Bretagne en 2015 (en milliers de tonnes)



source : Cellule Economique de Bretagne, enquête auprès des installations de prise en charge de déchets et matériaux du BTP, septembre-novembre 2017
 *volums envoyés sur des installations non déclarées, utilisés pour des aménagements ne nécessitant pas d'autorisation ou stockés dans des décharges sauvages par exemple

Parmi les quelque 9,1 millions de tonnes de déchets et matériaux générés sur les chantiers de Bâtiment et de Travaux publics en Bretagne en 2015, environ 3,4 millions ont été réemployés directement sur les chantiers**. Plus de 80 % des déchets sortant des chantiers auraient été accueillis sur des installations régionales. La quantité de matériaux inertes recyclés est passée de 561 000 tonnes en 2012 à 755 000 tonnes en 2015, soit une hausse de 34 % qui pourrait notamment s'expliquer par une sensibilisation des maîtres d'ouvrage à l'économie circulaire de plus en plus forte. La quantité de déchets non dangereux valorisés a elle aussi augmenté, représentant 50 000 tonnes en 2015, contre 42 000 tonnes en 2012.

****Le réemploi sur chantier**

Il n'y a pas d'évolution importante des pratiques à noter par rapport à la situation de 2012. Les matériaux semblent réemployés aussi souvent que possible (optimisation des merlons, utilisation en couches de forme, par exemple). Les entreprises proposent des variantes aux maîtres d'ouvrage lorsque des solutions de traitement sont possibles.

La question d'un exutoire se pose surtout lors de terrassements verticaux en agglomération par exemple, ou dans le cas d'excédents de chantier de mauvaise qualité.

Les maîtres d'ouvrage, y compris privés, sont davantage sensibilisés.

Source : entretiens auprès d'entreprises de Travaux publics - décembre 2017



Note méthodologique

Le travail d'actualisation réalisé pour le compte du Conseil régional de Bretagne dans le cadre de l'élaboration du Plan régional de prévention et de gestion des déchets a été mené en deux temps :

✓ Phase I : actualisation du gisement pour l'année 2015

- S'agissant des déchets et matériaux générés par l'activité des **Travaux publics**, le gisement de 2012 avait été évalué d'après une enquête menée en mai 2013 auprès d'établissements employant des salariés. Il a été réévalué pour 2015 d'après l'évolution de l'activité constatée entre 2012 et 2015. La répartition par catégorie de déchets a été réalisée au regard des volumes accueillis dans les installations (phase II) ;

- S'agissant du **Bâtiment**, comme pour les Travaux publics, le gisement a été réévalué par rapport au niveau d'activité. Il a ensuite été départementalisé au regard de la population, du nombre de salariés du secteur, du chiffre d'affaires et des surfaces mises en chantier. La répartition par grande catégorie de déchets a été réalisée d'après les résultats de l'enquête « Déchets et déblais produits par l'activité de construction en 2014 » du SOeS.

✓ Phase II : mise en parallèle avec les quantités accueillies sur les installations de prise en charge des déchets du BTP présentes en Bretagne

Dans un premier temps, la liste des installations susceptibles d'accueillir des déchets du BTP a été mise à jour d'après le recensement des points de collecte du site internet « Déchets de chantier » de la FFB et la base des installations classées disponible sur le site du Ministère de la transition écologique et solidaire.

Un questionnaire en ligne a ensuite été envoyé à l'ensemble de ces installations (261 contacts référencés pour 521 sites potentiels).

Au vu du faible taux de retours en spontané (inférieur à 10 %), des relances téléphoniques ont été effectuées et un questionnaire simplifié a été adressé aux responsables d'installations. Au final, 260 sites ont été conservés dans la base car ayant accueilli des déchets du BTP en 2015. Parmi ceux-là, 143 sites (soit 55 %) ont fourni des informations sur les volumes de déchets entrés et leur destination.